

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

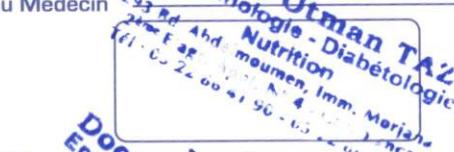
Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/12/2023	6	320,00		<i>Docteur Osman Tchani Endocrinologue Nutrition Médecin Imm. Métabolique Lyon 69 Tél: 06 22 21 33 13 GSM: 06 61 08 55 05 INPE 6048 92006048</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE EL HAMAM Dr. MEDIAH MOURADI Lakem 28, Casablanca Tél.: 05 22 21 33 13 GSM: 06 61 08 55 05 INPE 6048 92006048</i>	28/12/2023	84290

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

LOT : 230052
EXP : 01/2026
PPV : 57,80DH

Casablanca le, 28/02/2023

Mme SLAMNI Rachida

57.80DH
LD-NOR 10 mg

1 comprimé le soir (pendant 03 mois)

11.10
BRONCHOKOD SANS SUCRE AD

1 cuillerée à soupe, 3 fois par jour (pendant 05 jours)

12.60DH
ADO 500 MG

1 comprimé soir au milieu ou après repas (pendant 03 mois)

77.25X3
ANGINIB 50 mg

1 comprimé le matin (pendant 03 mois)

28.00
COCCIDIN 2% Crème

1 application, 3 fois par jour (pendant 07 jours)

118.00
IXOR 20 mg

1 comprimé le matin (pendant 01 mois)

19.50
UVEDOSE 100 000 ui

1 ampoule buvable par mois (pendant 03 mois)

LOT : 230051
EXP : 01/2026
PPV : 57,80DH

LOT : 230052
EXP : 01/2026
PPV : 57,80DH

LOT : 230052
EXP : 01/2026
PPV : 57,80DH

NOVOPHARMA 1136 LOT
UT.AV DEC 22 P.P.V 41.10

LOT : 9985
PER : 06-25
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 5242
PER : 12 - 25
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 5242
PER : 12 - 25
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 5242
PER : 12 - 25
P.P.V : 17 DH 50

Docteur Otman TAZI
Endocrinologie - Diabétologie
Nutrition

293 Bd. Abdelmoumen, Marjana, Casablanca, Maroc
Tél : 05 22 21 33 13
GSM : 06 61 08 55 05

Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat
LOT : 292
PER : AUT 2025
PPV : 77 DH 20

Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat
LOT : 292
PER : AUT 2025
PPV : 77 DH 20

Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat
LOT : 292
PER : AUT 2025
PPV : 77 DH 20

LOT : 288
PER : JUN 2025
PPV : 80 DH 00

PPV 118DH50 EXP 11/2024
LOT 28018 5

LOT:220368
PER:04-2025
PPV:28,00DH

Maphar
Bd Alkemia N° 6, QL.
Sidi Benhousseini, Casablanca
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml
SOL BUV
P.P.V : 19,50 DH

5118001 185030

LOT:220685
PER:07-2025
PPV:28,00DH

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service

d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

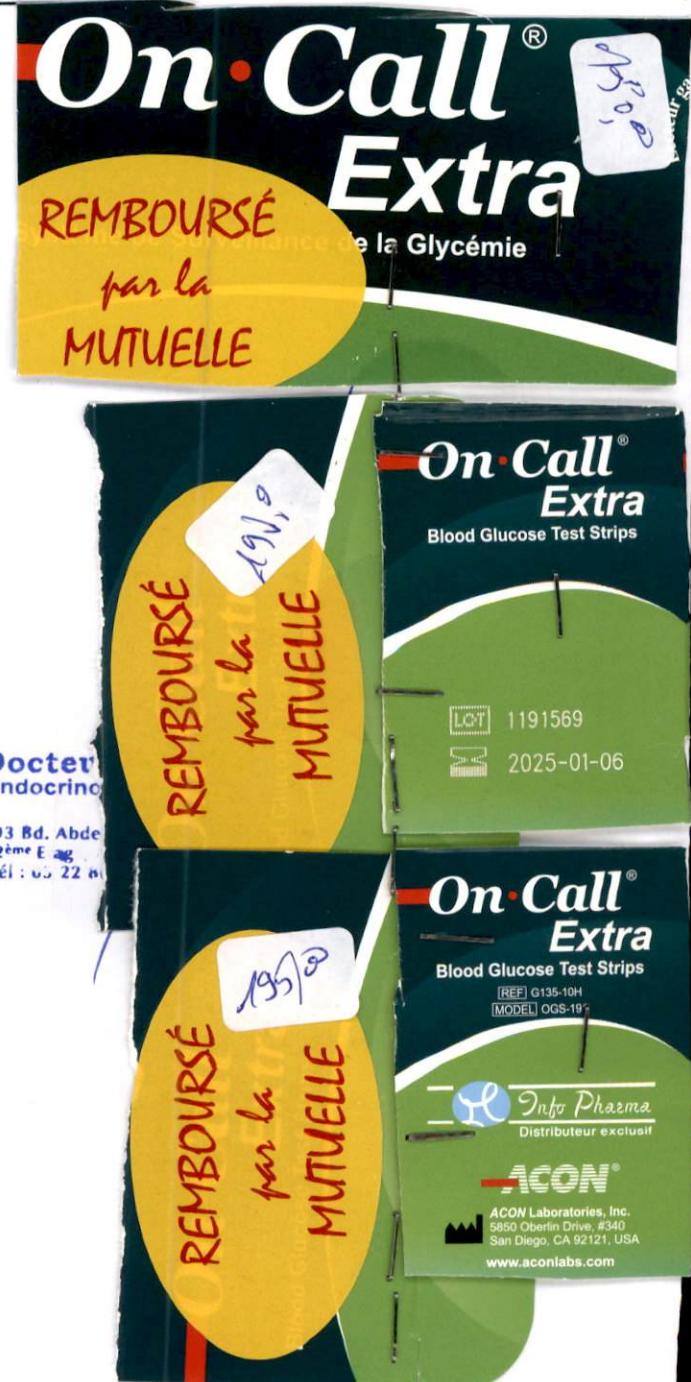
Holter Glycémique

Casablanca le, 28/02/2023

Mme SLAMNI Rachida

1 Kit On Call Extra

PHARMACIE N. IMAM MALEK
Dr. MEDDAH Mourad
B. Lakemet, Rue 28, N°64
Casablanca
Tél.: 05 22 21 33 13
GSM: 06 61 08 55 05



293 Bd. Abdelmoumen, Imm Marjana, 2ème Etage, Appt. N°4 (près du croisement Anoual - Abdelmoumen) - Casablanca
E-mail : drtazi@gmail.com - Tél. : 0522 865634 / 0522 863185 / 0522 864190 - GSM . 0672 24 33 33